

BUDGET

[Suivre ce sujet](#)

«Pour redresser les finances publiques, chacun devra faire un effort», prévient François Ecalle

🕒 Temps de lecture : 3 min

INTERVIEW - Plutôt que d'augmenter les impôts, l'Institut Montaigne a établi une liste précise des coupes à faire dans les dépenses publiques afin d'économiser jusqu'à 150 milliards d'euros. Entretien avec François Ecalle, co-auteur du rapport.



Par **Caroline Robin**

Journaliste fiscalité et argent public

Publié le 08/10/2024 à 18h45

🔖 **Sauvegarder** 🔄 **Partager**

Retraites, santé, logement... Rien n'échappe aux experts en finances publiques pour redresser la barre. Un rapport de l'Institut Montaigne présente une liste détaillée de coupes budgétaires possibles parmi les dépenses de l'Etat, alors que la dette de la France dépasse désormais les 3 200 milliards d'euros. Si le gouvernement et les parlementaires les suivaient à la lettre - ce qui est tout sauf probable -, cela pourrait générer jusqu'à 150 milliards d'euros d'économies. Mais l'actuel Premier ministre, Michel Barnier, s'oriente plutôt vers une augmentation de certains impôts ou taxes. Une stratégie insuffisante selon François Ecalle, spécialiste des finances publiques, fondateur du site Fipeco et co-auteur du rapport.

Michel Barnier a confirmé son intention d'augmenter les impôts des plus aisés et des entreprises. Mais votre rapport recommande au gouvernement de réduire les dépenses de l'Etat. Cela ne servira donc à rien d'augmenter les impôts ?

François Ecalle : Nous avons établi un catalogue de mesures dont le but est de montrer qu'on peut arriver à redresser les finances publiques. Il y a un effort colossal à faire, de l'ordre de 120 milliards d'euros pour simplement stabiliser la dette publique à son niveau actuel. Et sur les prélèvements obligatoires, l'Etat a peu de marge de manœuvre. La France est première de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques, NDLR) en matière de fiscalité en 2022. La priorité est donc de commencer à réduire les dépenses publiques. Mais évidemment, il s'agit de mesures extrêmement difficiles à prendre.

On aurait pourtant pu s'attendre à ce que la ligne de conduite du Premier ministre soit cohérente avec la vôtre puisqu'il est issu des Républicains...

Ce n'est effectivement pas très cohérent à première vue. Mais il est toujours plus facile de trouver un consensus politique en augmentant les impôts des plus riches et des entreprises plutôt qu'en réduisant les dépenses publiques. Disons que c'est plus populaire. Mais, soyons clairs, ces quelques mesures fiscales ou la lutte contre la fraude ne suffiront pas à générer les économies substantielles qu'on recherche.

Et donc pour y parvenir, vous avez scruté tous les postes de dépenses. Même les retraites. Faut-il vraiment reculer encore l'âge légal de départ à la retraite ?

Cela représente quand même un quart des dépenses publiques. On ne peut pas se permettre de ne pas y toucher. Effectivement, on propose de porter l'âge légal à 66 ans mais sur le long terme, à l'horizon 2050. Il faudrait déjà que la réforme votée en 2023 soit bien appliquée pour passer à cette étape. Mais une majorité de députés souhaitent abroger cette mesure et revenir aux 62 ans. Il est donc peu probable qu'on aille dans le sens d'un autre report de l'âge légal de départ à la retraite...

Autre piste d'économie impopulaire, vous suggérez de désindexer les pensions de retraites et les aides au logement de l'inflation alors que les Français ont subi une inflation record en 2022 et 2023. Là encore, est-ce vraiment nécessaire ?

Pour ces mesures, nous avons pris l'hypothèse d'une inflation raisonnable. L'idée n'est pas de sous-indexer les pensions de retraite et les aides au logement en cas d'augmentation importante des prix à la consommation. Mais il faut bien comprendre que chacun devra faire un effort à son échelle pour redresser les finances publiques.

À lire aussi : [Impôts : comment Michel Barnier pourrait les augmenter pour les plus riches](#)

C'est pourquoi même les étudiants devraient trinquer, si l'on suit à la lettre les propositions de votre rapport. Notamment en matière d'attribution des aides personnalisées au logement (APL) ?

Il est complètement anormal que des étudiants bénéficient des APL tout en étant rattachés au foyer fiscal de leurs parents. Cela fait 30 ans qu'on parle de cette aberration à Bercy et rien n'a changé depuis. Ce que nous proposons donc, c'est de supprimer les aides au logement pour les étudiants qui sont rattachés au foyer fiscal de leurs parents à l'horizon 2028. A un moment donné, on peut pas avoir à la fois des parents qui bénéficient d'un quotient familial avantageux par les parts fiscales des enfants et des APL versées aux étudiants qui ont quitté le domicile familial. Il faut choisir.

Le gouvernement pourrait en revanche s'accorder avec votre rapport sur les arrêts de travail, dont l'augmentation peut en partie s'expliquer par l'accroissement des maladies chroniques. Réduire leur indemnisation par l'Assurance maladie est-il inévitable ?

C'est très compliqué de rétablir les comptes de l'Assurance maladie. Il faut donc quand même faire des efforts pour financer l'augmentation des arrêts de travail qui reste malgré tout un peu étrange. Quand des milliers de policiers se sont mis en arrêt maladie l'année dernière car il n'avaient pas le droit de faire grève, on peut se poser des questions. Un médecin ne devrait jamais signer de tels arrêts de travail, c'est aberrant. C'est pourquoi il serait pertinent, par exemple, d'accroître la durée de la carence pendant laquelle l'assuré n'est pas indemnisé par la Sécurité sociale.



Caroline Robin

Journaliste fiscalité et argent public

[Voir ses publications](#)